

Liquide pour freins DOT 3 Flo-Perm

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit	Liquide pour freins DOT 3 Flo-Perm
N° de pièce	90279, 90282, 90745, 90744, 90743, 90634
Usage recommandé	Liquide pour freins d'automobile
Restrictions d'utilisation	Aucune connue

Coordonnées du fournisseur

Nom	Vulsay Industries Ltd.
Adresse	35 Regan Road Brampton, Ontario L7A 1B2 Canada

Téléphone	905-846-2200
Fax	905-846-2249

Numéro(s) de téléphone en cas d'urgence N° de téléphone D'URGENCE, jour et nuit : 1-800-468-1760

SECTION 2 : Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification conforme au SIMDUT 2015 (Canada)

- Lésions oculaires/Irritation oculaire (chapitre 3.3), Cat. 2A
- Toxicité pour certains organes cibles – expositions répétées (chapitre 3.9), Cat. 2
- Toxicité aiguë, inhalation (chapitre 3.1), Cat. 4
- Toxicité aiguë, ingestion (chapitre 3.1), Cat. 4
- Lésions oculaires/Irritation oculaire (chapitre 3.3), Cat. 1

Éléments du SGH sur les étiquettes, notamment les conseils de prudence

Pictogramme(s)



Mention d'avertissement Danger

Mention(s) de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Liquide pour freins DOT 3 Flo-Perm

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

H319 H332 H373	Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif en cas d'inhalation. Risque présumé d'effets graves pour des organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (ingestion).
Conseil(s) de prudence	
P260 P280	Ne pas respirer le brouillard, les vapeurs ou les aérosols. Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux.
P264	Se laver soigneusement les parties du corps qui ont été en contact après manipulation.
P270 P260 P305+P351+P338	Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Ne pas respirer le brouillard, les vapeurs ou les aérosols. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer.
P310 P301+P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P501	Éliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale, régionale et nationale.

SECTION 3 : Composition / Information sur les composants

Composants dangereux

Composant	Concentration
2-[2-(2-butoxyéthoxy)éthoxy]éthanol (N° CAS : 143-22-6 ; N° CE : 205-592-6 ; N° Indice : 603-183-00-0)	15 - 50 % (En masse)
DIÉTHYLENÉGLYCOL (N° CAS : 111-46-6 ; N° CE : 203-872-2 ; N° Indice : 603-140-00-6)	15 - 25 % (En masse)
2-[2-(2-éthoxyéthoxy)éthoxy]éthanol (N° CAS : 112-50-5)	10 - 15 % (En masse)
2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL (N° CAS : 112-34-5 ; N° CE : 203-961-6 ; N° Indice : 603-096-00-8)	5 - 15 % (En masse)
2-(2-propoxyéthoxy)éthanol (N° CAS : 6881-94-3)	2 - 5 % (En masse)

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

Description des mesures nécessaires de premiers secours

Conseil général	Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.
En cas d'inhalation	En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, administrer la respiration artificielle. Consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	Laver abondamment au savon et à l'eau. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
En cas de contact avec les yeux	Bien rincer abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 30 minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
En cas d'ingestion	NE PAS faire vomir. Ne jamais donner quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

Liquide pour freins DOT 3 Flo-Perm

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Symptômes/effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes/lésions : Généraux – Provoque des lésions oculaires graves. Risque présumé d'effets graves pour des organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Provoque une sévère irritation des yeux.

Symptômes/lésions suite à l'inhalation : L'exposition prolongée peut provoquer de l'irritation.

Symptômes/lésions suite au contact avec la peau : L'exposition prolongée peut irriter la peau.

Symptômes/lésions suite au contact avec les yeux : Provoque des lésions permanentes de la cornée, de l'iris ou de la conjonctive.

Symptômes/lésions suite à l'ingestion : L'exposition aiguë de l'être humain à l'éthylèneglycol par l'ingestion de grandes quantités provoque des effets sur la santé qui se manifestent en trois phases. La dépression du SNC, notamment des symptômes tels que vomissement, somnolence, coma, insuffisance respiratoire, convulsions, changements métaboliques et dérangements gastro-intestinaux, qui sont suivis par des effets cardio-pulmonaires et des lésions rénales ultérieures.

Symptômes chroniques : Risque présumé d'effets graves pour des organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, au besoin

En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter immédiatement un médecin et obtenir des soins médicaux.

Avoir en main le récipient ou l'étiquette du produit pour demander un avis médical.

SECTION 5 : Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Agents extincteurs appropriés : Utiliser des agents d'extinction qui conviennent pour circonscrire l'incendie.

Agents extincteurs inappropriés : Ne pas utiliser de gros jets d'eau. L'emploi d'un gros jet d'eau peut propager l'incendie.

Dangers spéciaux posés par le produit chimique

Risque d'incendie : N'est pas considéré comme étant inflammable, mais peut brûler à températures élevées.

Risque d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Réactivité: Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.

Mesures de protection spéciales pour les pompiers

Mesures de précaution en cas d'incendie : Toujours être prudent lors de la lutte contre tout incendie d'origine chimique. Des fumées dangereuses seront présentes lors d'un incendie.

Instructions pour la lutte contre l'incendie : Refroidir les contenants exposés avec de l'eau pulvérisée ou du brouillard d'eau.

Protection à porter pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans une zone incendiée sans porter l'équipement de protection qui convient, notamment un appareil de protection respiratoire.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Éviter de respirer les vapeurs, le brouillard ou les gaz. NE PAS laisser entrer en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains avant de faire une pause et immédiatement après avoir manipulé le produit.

Utiliser de l'équipement de protection individuelle adéquat.

Précautions environnementales

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol ou toutes les voies navigables.

Liquide pour freins DOT 3 Flo-Perm

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

PETITS DÉVERSEMENTS : Contenir et absorber avec une matière absorbante et mettre dans des récipients en vue d'une élimination ultérieure. Laver à fond le lieu du déversement à l'eau. **GROS DÉVERSEMENTS :** Endiguer à bonne distance du déversement pour l'empêcher de s'étendre plus loin. Récupérer en pompant ou en utilisant une matière absorbante qui convient et mettre dans des récipients en vue d'une élimination ultérieure. Éliminer dans un récipient à déchets qui convient.

SECTION 7 : Manutention et stockage

Précautions relatives à la sécurité de manutention

Assurer une ventilation adéquate. Se laver les mains avant de faire une pause et immédiatement après avoir manipulé le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'ingérer et d'inhaler.

Conditions de sécurité de stockage, y compris les incompatibilités

Garder le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

Paramètres de contrôle

N° CAS : 111-46-6 (CE : 203-872-2)

DIÉTHYLÈNEGLYCOL

ACGIH : TWA de 10 mg/m³ (inhalation)

N° CAS : 112-34-5

2-(2-BUTOXYÉTHOXY)ÉTHANOL

ACGIH : TWA de 10 ppm (inhalation)

N° CAS : 112-50-5

2-[2-(2-Éthoxyéthoxy)éthoxy]éthanol

On ne dispose d'aucune donnée.

N° CAS : 143-22-6

2-[2-(2-Butoxyéthoxy)éthoxy]éthanol

On ne dispose d'aucune donnée.

N° CAS : 6881-94-3

2-(2-propoxyéthoxy)éthanol

On ne dispose d'aucune donnée.

Mesures d'ingénierie appropriées

Une douche oculaire d'urgence et une douche de décontamination d'urgence doivent être accessibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Veiller au respect de toute réglementation nationale et locale.

Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle (EPI)

Pictogrammes



Liquide pour freins DOT 3 Flo-Perm

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Protection des yeux et du visage

Lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection qui conviennent.

Protection du corps

Matériaux des vêtements de protection : Matériaux et tissus résistants aux produits chimiques.

Protection des voies respiratoires

Si les limites d'exposition sont dépassées ou qu'une irritation se manifeste, il faut porter un équipement de protection respiratoire homologué. En cas de ventilation inadéquate, d'atmosphère pauvre en oxygène, ou lorsque les niveaux ne sont pas connus, porter un équipement de protection respiratoire homologué.

Contrôles de l'exposition environnementale

Mesures d'ingénierie appropriées : Une douche oculaire d'urgence et une douche de décontamination d'urgence doivent être accessibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurer une ventilation adéquate, particulièrement dans les espaces clos. Veiller au respect de toute réglementation nationale et locale.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence/forme (état physique, couleur, etc.)	Liquide clair à ambré
Odeur	Aucune donnée n'est disponible.
Seuil olfactif	Aucune donnée n'est disponible.
pH	10,5
Point de fusion/point de congélation	Aucune donnée n'est disponible.
Pont d'ébullition initial et intervalle des points d'ébullition	205°C
Point d'éclair	203°C
Vitesse d'évaporation	Aucune donnée n'est disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée n'est disponible.
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée n'est disponible.
Pression de vapeur	Aucune donnée n'est disponible.
Densité de vapeur	Aucune donnée n'est disponible.
Densité relative	1,04 à 1,07
Solubilité	Aucune donnée n'est disponible.
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée n'est disponible.
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée n'est disponible.
Température de décomposition	Aucune donnée n'est disponible.
Viscosité	< 1500 cSt
Propriétés explosives	Aucune donnée n'est disponible.
Propriétés oxydantes	Aucune donnée n'est disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Liquide pour freins DOT 3 Flo-Perm

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Risque de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Ne pas stocker à proximité de matières incompatibles.

Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, matières fortement oxydantes.

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂), oxydes d'azote.

SECTION 11 : Données toxicologiques

Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Éther monoéthylique du triéthylèneglycol (112-50-5)

DL50 Oral Rat

7750 mg/kg

Éther monoéthylique du diéthylèneglycol (111-90-0)

DL50 Oral Rat

6031 mg/kg

CL50 Inhalation Rat

> 5240 mg/m³ (Durée de l'exposition : 4 h)

Éther monobutylique du diéthylèneglycol (112-34-5)

DL50 Oral Rat

5660 mg/kg

DL50 Dermique Lapin

2700 mg/kg

Diéthylèneglycol (111-46-6)

DL50 Oral Rat

1120 mg/kg

DL50 Dermique Lapin

11 890 mg/kg

Corrosion/irritation cutanée

Non classifié.

Lésions oculaires graves/irritation

Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non classifié.

Mutagénicité pour les cellules germinales

Non classifié.

Cancérogénicité

Non classifié.

Liquide pour freins DOT 3 Flo-Perm

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Toxicité pour la reproduction

Non classifié.

Toxicité pour certains organes cibles – Exposition unique

Non classifié.

Toxicité pour certains organes cibles – Expositions répétées

Risque présumé d'effets graves pour des organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (ingestion).

Danger par aspiration

Non classifié.

Renseignements supplémentaires

Symptômes/lésions : Généraux – Provoque des lésions oculaires graves. Risque présumé d'effets graves pour des organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Provoque une sévère irritation des yeux.

Symptômes/lésions suite à l'inhalation : L'exposition prolongée peut provoquer de l'irritation.

Symptômes/lésions suite au contact avec la peau : L'exposition prolongée peut irriter la peau.

Symptômes/lésions suite au contact avec les yeux : Provoque des lésions permanentes de la cornée, de l'iris ou de la conjonctive.

Symptômes/lésions suite à l'ingestion : L'exposition aiguë de l'être humain à l'éthylèneglycol par l'ingestion de grandes quantités provoque des effets sur la santé qui se manifestent en trois phases. La dépression du SNC, notamment des symptômes tels que vomissement, somnolence, coma, insuffisance respiratoire, convulsions, changements métaboliques et dérangements gastro-intestinaux, qui sont suivis par des effets cardio-pulmonaires et des lésions rénales ultérieures.

Symptômes chroniques : Risque présumé d'effets graves pour des organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

SECTION 12 : Données écologiques

Toxicité

Écologie – Générale : Non classifié.

Éther monobutylique du triéthylèneglycol (143-22-6)

CL50 Poisson 1

2400 mg/l (Durée de l'exposition : 96 h - Espèce : Pimephales promelas [statique])

CE50 Daphnia 1

> 500 mg/l (Durée de l'exposition : 48 h - Espèce : Daphnia magna)

CL50 Poisson 2

2400 mg/l (Durée de l'exposition : 96 h - Espèce : Pimephales promelas)

Diéthylèneglycol (111-46-6)

CL50 Poisson 1

75 200 mg/l (Durée de l'exposition : 96 h - Espèce : Pimephales promelas [écoulement continu])

CE50 Daphnia 1

84 000 mg/l (Durée de l'exposition : 48 h - Espèce : Daphnia magna)

Éther monobutylique du diéthylèneglycol (112-34-5)

CL50 Poisson 1

1300 mg/l (Durée de l'exposition : 96 h - Espèce : Lepomis macrochirus [statique])

CE50 Daphnia 1

> 100 mg/l (Durée de l'exposition : 48 h - Espèce : Daphnia magna)

Persistance et dégradabilité

On ne dispose d'aucune donnée.

Liquide pour freins DOT 3 Flo-Perm

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 15 : Informations sur la réglementation

Réglementation particulière au produit en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada

Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada.

Inventaire de la *Toxic Substances Control Act* (TSCA) américaine

Tous les composants sont répertoriés dans l'Inventaire de la loi américaine TSCA.

SECTION 16 : Autres informations

FDS préparée par : Service d'assurance de la qualité

N° téléphone : 905-846-2200

Date de préparation : 6 mars 2016

Numéro de la révision : Première version

Autres informations/Avis de non responsabilité

Les recommandations et les données présentées dans la présente fiche s'appuient sur des sources considérées comme étant fiables. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ni sous-entendue en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats obtenus par l'utilisation de ces informations ou de celle du produit. La détermination finale de la convenance de tout matériel relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Toute matière peut présenter des dangers inconnus et doit être utilisée avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans la présente fiche, nous ne pouvons pas garantir qu'ils soient les seuls à exister.